Zeitschrift: Revue internationale d'apiculture
Herausgeber: Edouard Bertrand
Band: 10 (1888)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE INTERNATIONALE
D'APICULTURE

Adresser toutes les communications à M. Ed. Bertrand, Nyon, Suisse.

TOME X N° 12 DÉCEMBRE 1888

CAUSERIE

Un collègue du Val de Travers (Neuchâtel, alt. 737 m.) nous écrit le 28 décembre :

A quoi dois-je attribuer la mortalité dans quelques ruches qui étaient en automne dans de bonnes conditions comme provisions, populations et habitations? Les abeilles y périssent au point que, croyant à un accident, j'en ai ouvert une dans laquelle je n'ai rien vu d'anormal. Les abeilles sont vigoureuses, mais trois ou quatre ruches ont déjà perdu plus de la moitié de leur population, tandis que d'autres n'en perdent que très peu. Ne serait-il pas bon de leur enlever deux ou trois cadres, car elles n'occupent plus qu'une moitié de l'espace que je leur avais laissé à l'automne?

Ne recevant que peu de soleil (mon rucher est près de la forêt et de la montagne), les abeilles sortent beaucoup moins que celles de mes voisins mieux situés; néanmoins je les crois, sauf les exceptions signalées, dans de bonnes conditions.

Mes Italiennes se conduisent admirablement; presque pas de mortes. Les indigènes vont bien aussi, cependant elles perdent quelques abeilles. Ce sont les Carnioliennes qui souffrent le plus et m'inspirent quelque inquiétude; toutefois celles qui ont été très malades de la loque perdent très peu d'abeilles. Enfin, je remarque que des populations très faibles ayant de jeunes reines ne souffrent pas du tout.

J'apprends que les ruchers de ruches en paille subissent des pertes énormes et seront pour la plupart réduits à rien au printemps; on a négligé de les nourrir en temps utile.

Selon nous, les abeilles qui périssent actuellement dans les ruches en bonnes conditions sont celles du commencement de l'été: les sorties ayant été moins fréquentes que d'habitude, par suite des mauvais temps prolongés, les vieilles abeilles ont couru moins de dangers, se sont moins usées en courses et ont par conséquent survécu en plus grand nombre. C'est pour cette raison que les ruches étaient généralement très populeuses lors de la mise en hivernage et qu'elles perdent beaucoup d'abeilles actuellement. La mortalité dont parle notre

correspondant s'est produite dans une certaine mesure chez nous et dans d'autres ruchers.

L'an dernier, à Nyon, plusieurs colonies, mais deux principalement, étaient beaucoup plus populeuses que les autres en octobre. Elles ont aussi perdu beaucoup plus d'abeilles pendant l'hiver et se sont trouvées au printemps de force moyenne, c'est à dire dans des conditions normales. Nous avons attribué ce fait à ce que les ruchées en question avaient conservé plus longtemps que les autres les vieilles abeilles de l'été.

Les différences de mortalité signalées par notre collègue entre les trois races et entre des colonies s'étant trouvées dans des conditions différentes peuvent toutes être expliquées par notre supposition; il pourra peut-être démêler au moyen de ses notes si elle est fondée en ce qui le concerne. Il fera bien, habitant une localité très froide, de diminuer l'espace aux colonies qui ont perdu beaucoup d'abeilles, mais devra attendre pour cela un jour favorable, c'est à dire relativement chaud.

La Société d'Apiculture d'Eure-et-Loir a adressé au Ministre de l'Agriculture de France une pétition à l'effet d'obtenir pour les apiculteurs distillant leurs eaux de lavage d'être exemptés des droits sur les eaux-de-vie de miel ou tout au moins d'être assimilés aux bouilleurs de crû. On ne comprendrait pas en effet que les possesseurs d'abeilles ne fussent pas placés sur le même pied que les propriétaires ou fermiers qui distillent les vins, marcs, cidres, poirés, prunes et cerises provenant exclusivement de leur récolte.

L'exemple donné par la Société d'Eure-et-Loir a été immédiatement suivi par celle de l'Aube et il est très désirable que toutes les sociétés ou groupes d'apiculteurs en France adressent à leur tour une pétition au Ministre.

Le Département de l'Instruction publique du canton de Genève fait donner cet hiver par M. L.-S. Fusay, dans cinq communes, un cours d'apiculture en trois séances. A Avully, Gy et Onex, les séances ont été données en décembre; à Presinge, elles auront lieu les 7, 9 et 11 janvier, à 6 ½ heures du soir; à Russin, les 15, 18 et 22 janvier, à la même heure.

Une circulaire nous informe qu'un groupe d'apiculteurs français de Meurthe-et-Moselle, qui formait une section rattachée à la Société de la Région du Nord, a décidé de se constituer en une société distincte de l'Est, divisée elle-même en sections. Cette circulaire contient le passage suivant:

Nous avons arrêté un programme de questions à traiter, aussi bien dans la réunion générale que dans les trois réunions des différentes sections. Le programme doit embrasser toute la doctrine de la *Revue Internationale d'Apiculture*, dont la collection est acquise à notre société et sera mise à la disposition des rapporteurs de bonne volonté. Après un certain temps, nos membres assidus auront ainsi entendu sur toute l'apiculture le résumé d'une foule d'articles que chacun n'aurait pas le loisir de lire et d'analyser. Quatre rapports sur des points fondamentaux sont déjà assurés.....

Nous tenons à citer aussi la phrase de la fin:

Une société, c'est surtout la mise en commun d'un capital intellectuel et le dévouement de chacun à tous et de tous à chacun; et la fin pratique de la nôtre sera l'augmentation des produits et la facilité de leurs placements.

La cotisation est fixée à fr. 1.50; à cette somme, l'on devra ajouter fr. 3.50 si l'on veut recevoir la *Revue*. Le bureau provisoire se compose de MM. N.-A. Martin, président; J. Voirnot, secrétaire général; F.-O. Maitre d'Hotel, trésorier; et P. Denis, secrétaire particulier.

Nous attirons l'attention sur l'avis important inséré à la fin du journal.

A l'occasion du renouvellement de l'année, nous adressons nos remerciements à tous ceux qui nous ont aidé dans notre œuvre par leurs communications, leurs souscriptions et leur propagande et sollicitons la continuation de leur concours qui nous est indispensable.

PONTE DE MALES EN DEHORS DU NID A COUVAIN

Dans la citation de M. Pochet, n° d'octobre, page 197, je ne vois absolument rien qui soit en désaccord avec ma théorie de la ponte de mâles. La ruche possédait un certain nombre de cellules de mâles; alors la reine n'avait pas besoin de traverser la planche de partition pour en trouver. Si elle est allée pondre en dehors du nid à couvain, c'est qu'elle n'y trouvait plus de place, ou que, arrivée près de la partition et trouvant toutes les cellules de ce côté occupées, elle est sortie du nid à couvain pour en chercher de vides. Le fait que des ouvrières occupaient le rayon mis en dehors de la partition ne prouve rien, les abeilles y faisaient probablement *la barbe* faute de place.

Il arrive très souvent, quand les ruches sont petites, que les reines montent dans l'étage de surplus pour y pondre. Je l'ai vu souvent, mais il est facile de constater que ce n'est pas le désir de pondre des mâles qui les guide, c'est le manque de cellules vides dans la chambre à couvain.

Je n'ai vu la transformation de cellules d'ouvrières en cellules de mâles, en employant la cire gaufrée, que quand la chaleur a déformé les cellules. On remarque alors une bande plus ou moins large de cellules qui, ayant perdu leur forme et s'étant agrandies en hauteur, ont été transformées. J'ai vu cela bien des fois, même avant l'emploi de la cire gaufrée. Cela arrive souvent ici, à cause de la chaleur de nos étés, quand on n'a pas la précaution d'établir un courant d'air dans la ruche. Malheureusement le mal quelquefois ne s'arrête pas là! Nous avons perdu, dans un seul après-dîner, plus de vingt colonies, dont les rayons sont tombés en pâte.

On a remarqué aussi cette reconstruction des cellules quand la cire employée pour faire les feuilles n'était pas absolument pure.

Quant à la transformation préméditée des abeilles de cellules d'ouvrières en cellules de mâles, je ne l'ai jamais rencontrée et personne n'a pu encore me la montrer. Si elle est possible, comment se fait-il qu'un essaim quitte une ruche où il ne trouve que des cellules de mâles ou se contente de rétrécir, çà et là, l'ouverture de ces cellules pour que la reine puisse y déposer des œufs d'ouvrières? Il a les matériaux et il ne sait pas transformer des cellules de mâles inutiles en cellules d'ouvrières qui lui sont indispensables! Il me semble que ce seul fait couvre toute la question. Ch. Dadant.

TRAVAUX DÉFENSIFS DES ABEILLES

Dans quel but barricadent-elles leurs entrées en automne?

Nous extrayons du *British Bee Journal* du 6 décembre la communication suivante:

« Je réponds avec plaisir à votre question touchant la caractéristique que l'on suppose être *spéciale* aux Minorquines et consistant à barricader scientifiquement l'entrée de la ruche en automne. Je demande respectueusement la permission de dire que l'habitude de barricader n'est point du tout *spéciale* à cette race, bien qu'en fait et autant que, j'ai pu l'observer cette année, elle ait montré cette disposition à un plus haut degré qu'aucune autre.

En janvier 1879, cet apiculteur expérimenté et observateur, *Un apiculteur du Renfrewshire*, écrivait dans le *B. B. K.*, Vol. VI, p. 177, sous le titre de *Un hiver rigoureux*: « Vers la fin de septembre, je découvris que, dans l'une de mes fortes ruchées Stewarton, les deux entrées latérales, longues chacune de cinq pouces, étaient entièrement barricadées avec des murs de propolis, et une inspection subséquente des entrées des ruches chez des amis

me montra que cette contraction avec les mêmes matériaux s'était généralement produite; nos petites favorites déployaient ainsi l'étonnante sagacité dont elles sont douées pour prévoir le temps. A l'automne de 1877, il ne fut point construit de semblables barricades et l'hiver suivant fut doux. »

Ma colonie minorquine a barricadé son entrée, mais pas de la manière que vous indiquez par votre dessin, p. 573 (1); elles ont mis une couche de propolis reliant la traverse inférieure du cadre au bord supérieur de l'entrée et s'étendant parallèlement à celle-ci, puis descendant verticalement jusqu'au plateau, en laissant à l'entrée une ouverture d'environ un pouce sur un demi-pouce de hauteur. (2) Un petit essaim, qui était devenu orphelin et avait reçu deux rayons pleins de couvain de Minorquines, a montré cette disposition à rétrécir son entrée, mais apparemment sans être assez fort pour terminer le travail, et son entrée est à l'heure qu'il est décorée d'amas de propolis collés à la partie supérieure à inégales distances.

Mon idée, lorsque ces abeilles ont commencé à propoliser leur entrée, était qu'elles faisaient une démonstration contre ce que j'appelle la *solte (silly)* théorie des larges entrées en hiver; aussi fis-je une tournée et découvris-je que dans presque tous les cas où les entrées n'avaient pas été rétrécies, les abeilles les bouchaient en personne avec leurs corps, un grand nombre d'entre elles cherchant à obstruer cette grande ouverture, ce qui donnait l'idée qu'il régnait une grande activité. Mais j'ai mis bon ordre à tout cela et maintenant je n'ai pas, à ma connaissance, une seule colonie dont les cadres ne soient pas parallèles à la paroi de devant, ou qui ait une entrée de plus d'un pouce de long et d'un demi-pouce de haut. C.-N. Abbott, *Southall, 3 décembre.*

Voici ce que nous avons répondu au *British Bee Journal:*

« Je viens de lire la communication de M. C.-N. Abbott et ne puis partager sa manière de voir sur les causes qui déterminent les abeilles à barricader leurs entrées en automne. Il est vrai que je ne suis pas de ceux qui admettent que les animaux aient la faculté de deviner deux ou trois mois à l'avance le temps qu'il fera. Leurs sens, plus aiguisés que les nôtres, leur indiquent les changements qui se préparent dans l'état atmosphérique, un peu avant que nous puissions percevoir ces changements par des signes extérieurs, visibles, et c'est là tout. Les animaux sont des baromètres.

Je possède, comme vous le savez, une colonie minorquine provenant d'une reine que notre collègue M. F.-F. Andreu a eu l'amabilité de m'envoyer cet été. Elle a barricadé son entrée de la même façon que celle décrite par vous, page 573. Lorsqu'elle était encore à l'état de nucléus à la fin d'août, elle a commencé à barricader son entrée qui n'avait que

(1) Voir *Revue*, p. 169. Réd.

(2) Dans la ruche Abbott, les cadres sont placés parallèlement aux parois de devant et de dorrière. Réd.

8mm de hauteur sur 40mm environ de longueur. Transvasée dans une grande ruche le 20 septembre, elle a immédiatement repris ses constructions défensives et les a continuées à mesure que j'allongeais l'entrée, qui a fini par atteindre 200mm environ.

C'est la *seule* colonie qui ait fait ces travaux de défense dans mon rucher de Nyon cette année.

Cependant mes abeilles, tant communes qu'italiennes, chypriotes ou croisées, savent au besoin se barricader contre l'ennemi qu'elles redoutent. Ainsi, en 1885, par suite d'une négligence de ma part elles firent des constructions considérables. Des causes imprévues me retinrent absent de Nyon pendant plus de deux mois, du 22 juillet au commencement d'octobre. Pendant la période de la récolte, je tiens mes ruches, soulevées par devant au moyen de cales, de 8 ou 10mm au-dessus de leurs plateaux, ce qui laisse un large passage sous toute la paroi de devant. Ne prévoyant pas que je serais absent jusqu'en octobre, je partis sans enlever les cales.

A mon retour, je m'aperçus bientôt que toutes mes ruches, à l'exception d'une seule, faible, qui n'avait pas été soulevée au moyen de cales, avaient fait, avec un mélange de propolis et de cire, des travaux de défense assez analogues à ceux décrits par M. Abbott. Les rayons, dans mes ruches, sont placés perpendiculairement aux parois de devant et de derrière (bâtisses froides). Les abeilles avaient construit dans la partie antérieure de la ruche, au bas, une sorte de cloison horizontale, de niveau avec le dessous des traverses inférieures des cadres et reliant la paroi de devant et les cadres entre eux. Ces travaux étaient plus ou moins étendus selon les ruches.

Pourquoi ces défenses? Parce qu'en 1885 au mois de septembre les sphinx atropos ont été excessivement abondants en Suisse, comme dans d'autres pays du reste, y compris l'Espagne et les Baléares. Ma *Revue* de cette époque contient diverses communications à l'appui.

L'hiver de 1879-80 a été exceptionnellement rigoureux dans l'Europe centrale; à Nyon, le thermomètre est descendu à — 19° C.; ailleurs à — 23°; à Paris à — 27°. Cependant aucune de mes colonies n'a barricadé son entrée à l'automne de 1879.

Selon M. Abbott, les rayons placés parallèlement aux parois de devant et de derrière et les entrées de peu de longueur sont plus favorables à l'hivernage des abeilles. Comment se fait-il alors que ses Minorquines aient fait néanmoins des constructions *pour se mieux garantir du froid*, tandis que chez moi, où le thermomètre descend tous les hivers à — 12° C. et très souvent à — 14°, mes abeilles de diverses

races ne fassent rien de semblable, malgré que les rayons soient placés dans l'autre sens et que les entrées soient plus allongées? Or, vous savez avec quel succès j'hiverne mes abeilles.

Les Minorquines, par tradition, se barricadent dans leur pays en août-septembre contre certains ennemis, et mes abeilles de Nyon, lorsque leur maître a négligé de diminuer la hauteur de leurs entrées contre l'invasion des sphinx, savent aussi faire des barricades.

M. Andreu m'écrit :

Si vos Minorquines ont barricadé leur entrée, je crois que c'est pour se garantir du froid. Ici nous avons des cétoines, mais pendant l'été; des sphinx aussi, en automne; mais nos abeilles ne barricadent leurs entrées qu'à l'arrivée du froid.

Cependant le même apiculteur écrivait au *British Bee Journal* (Vol. 1886, p. 361):

Port Mahon, 10 octobre 1885. J'ai été fort incommodé récemment par les sphinx tête-de-mort dont parle le *B. B. J.* J'en ai capturé quinze à vingt. Au début, ils s'introduisaient dans les ruches, mais les abeilles ne leur permirent de faire aucun dégât. Maintenant, elles sont si bien retranchées au moyen de casemates et de bastions en arrière des entrées que les fermetures à coulisses ne signifient plus rien. Mes ruches sont noires de propolis, etc.

C'est à la fin d'août que mes Minorquines de Nyon ont commencé leurs barricades, soit à l'époque où apparaissent les sphinx dans les diverses contrées de l'Europe. Du reste, je ne vois pas comment les petites colonnes de propolis que les abeilles ont construites à un centimètre environ de distance les unes des autres en travers de l'entrée peuvent en quoi que ce soit les garantir du froid. (1)

(1) La fig. 8 est la reproduction aussi fidèle que possible de l'aspect de l'entrée de la ruche, à l'échelle de 1 pour 2.

Fig. 8. - Entrée barricadée par les abeilles.

Les parties les plus foncées indiquent les passages ménagés par les abeilles. On remarquera que les colonnes de propolis sont toutes inclinées dans le même sens, bien que la ruche soit d'aplomb.

Depuis que nous avons écrit au *B. B. J.*, nous avons retrouvé *Revue* 1887, p. 11, une communication de M. Chieusse, de Toulon (Var), dans laquelle il se plaint que ses abeilles, dès le mois de juillet et même avant, barricadent leurs entrées par de formidables retranchements; ce n'est certes pas la prévision du froid qui les y détermine!

Dans ma *Revue*, Vol. 1886, p. 17 et 18, M. Chaperon décrit des travaux défensifs, faits à l'automne de 1885 et qui sont absolument semblables à ceux que M. Abbott a observés chez lui, et il ajoute qu'il les a trouvés dans ses ruches à bâtisses chaudes comme dans celles à bâtisses froides, sauf que dans les premières la cloison qui est soudée au-dessous du premier cadre est percée de deux ou trois trous dans son milieu.

La lettre de M. Bignens *(Revue,* Vol. 1886, p. 129 et 130) est fort instructive. Chez lui les sphinx étaient très nombreux, il en a tué avec son fils plus de 150, dont 42 en une soirée, et il a assisté à la lutte aux entrées. Dans les ruches où les entrées avaient plus de 7 à 8^{mm} de hauteur, il a vu les abeilles se hâter d'accumuler de la propolis pour arrêter les envahisseurs. Sa conclusion est que, là où il y a beaucoup de ruches et peu de sphinx, les abeilles arriveront à avoir le dessus, mais que là où c'est l'inverse elles seront longtemps avant de pouvoir construire des travaux assez consistants pour être protégées.

Je pourrais, si cette lettre n'était pas déjà trop longue, vous citer bien d'autres faits, mais je me borne à vous signaler, *Revue* 1885, p. 86, une lettre inédite de Burnens, l'aide de François Huber, qui parle des barricades élevées par les abeilles contre les sphinx. Voir aussi Vol. 1886, p. 51, 126 et 129.

Un partisan des ruches à bâtisses chaudes et des très petites entrées en hiver tentant de faire intervenir les constructions défensives des abeilles en faveur de sa théorie, j'ai tenu à démontrer que ces travaux ont une toute autre cause que la prévision d'un hiver rigoureux.

Votre bien dévoué, ED. BERTRAND.

Nyon, Suisse, 7 décembre 1888.

QUESTIONS

RÉPONDUES PAR DES APICULTEURS EXPÉRIMENTÉS

DES VISITES HIVERNALES

(Traduit des *Gleanings* du 15 novembre 1888.)

QUESTION. Avez-vous trouvé profitable ou nécessaire de faire en hiver, s'il se présente une belle journée, l'inspection des colonies hivernées en plein air? En d'autres termes, pensez-vous que cela ait des conséquences fâcheuses pour une colonie de la déranger durant son repos hivernal?

RÉPONSES. **Non, laissez-les tranquilles.** MRS L. HARRISON.

Non, les abeilles ne doivent pas être dérangées. P.-H. Elwood.

1° Je n'hiverne pas de ruches en plein air. 2° Oui. Dr A.-B. Mason.

Aucun mal si le temps est assez chaud pour que les abeilles puissent voler (sortir). Ch. Dadant & fils.

Je ne pense pas que cela soit ni profitable ni nécessaire si elles ont reçu les soins convenables. Paul-L. Viallon.

Je ne crois pas que cela fasse grand mal, mais mon expérience n'est pas de récente date. C.-C. Miller.

Si elles ont été convenablement installées et protégées, il est préférable de ne pas les déranger. L.-C. Root.

Je crois que cela ne fait pas de mal d'inspecter les abeilles quand la température est assez chaude pour les engager à sortir spontanément. A.-J. Cook.

Oui, il est profitable d'examiner une ou deux colonies pour déterminer l'état général du rucher. H.-R. Boardman.

Que ce soit nuisible ou pas, je considère en principe que c'est du temps mal dépensé que d'ouvrir et d'examiner des ruchées en hiver. James Heddon.

Il ne peut résulter aucun mal quelconque de visites faites aux colonies pendant de chaudes journées d'hiver, et cela peut leur être très profitable. Ch.-F. Muth.

Cela dépend beaucoup du temps. En somme, je suis d'avis que moins on les dérange mieux cela vaut. Geo. Grimm.

J'avais l'habitude d'examiner mes abeilles sans me gêner lorsque l'idée m'en venait; mais petit à petit j'ai été amené à cette conclusion que je leur ai souvent fait du mal en agissant ainsi. E.-E. Hasty.

Il est rarement nécessaire et habituellement très nuisible de déranger les abeilles en hiver. Il m'est arrivé de faire de ces visites sans dommage apparent; mais en principe on doit s'en abstenir, le commençant surtout. James-A. Green.

Je sais que j'ai eu des abeilles qui ont tué leur reine lorsque leur ruche a été ouverte en hiver; et comme cela a d'autres inconvénients, je crois que le plus sûr est de les laisser tranquilles. Cependant, je n'ai jamais pu résister à la tentation de les visiter. R. Wilkin.

Je ne suis pas certain d'avoir jamais eu connaissance d'abeilles ayant souffert pour avoir été dérangées occasionnellement en hiver, aussi je visite les miennes si je pense qu'il y ait quelque chose à faire pour elles et je le fais souvent par simple curiosité, sans fâcheuses conséquences, à mon sens. G.-M. Doolittle.

Non, je n'ai pas trouvé que ce fût ni profitable ni nécessaire et je n'ai jamais observé non plus que ces visites fussent bien nuisibles. S'il est à craindre que des colonies soient à court de provisions, un examen qui déterminera si cela est le cas ou non peut être nécessaire, surtout si vous avez en réserve du miel operculé à fournir aux nécessiteuses. O.-O. Poppleton.

En été, préparez vous pour l'hiver. Nous donnons à nos abeilles le temps de récolter du miel de tilleul pour leur hivernage, puis nous les examinons à l'automne, en septembre, pour nous assurer si elles ont assez. Nourrissez

si cela est nécessaire et quand vous aurez constaté qu'elles ont ce qu'il leur faut, il n'y aura aucune raison de les visiter jusqu'aux chaudes journées d'avril. Pourtant, je sais que les abeilles peuvent être examinées en hiver quand il se présente des journées chaudes et se bien porter ensuite; mais moins on les dérange en hiver et mieux cela vaut. E. FRANCE.

Bien que j'aie à différentes reprises décidé que moins les abeilles étaient dérangées dans les mois d'hiver, mieux cela valait, j'ai, à peu près le même nombre de fois, décidé qu'on pouvait les manier sans *aucun* inconvénient quand le temps était assez chaud pour qu'elles sortent *spontanément*. Il peut se présenter une exception cependant: après que les abeilles ont été en réclusion pendant longtemps, elles font une bonne sortie pour se purifier et si vous démontez la ruche avant qu'elles aient fait cette sortie et soient rentrées, j'ai de bonnes raisons de croire que cela peut leur faire abandonner la ruche. Dans le temps nous avions l'habitude de profiter de chaque retour de chaleur au milieu de l'hiver pour inspecter les ruches, enlever les abeilles mortes, rapprocher du groupe les rayons contenant des provisions, etc. Mais un hiver, le temps ayant changé avant que nous eussions fini, les colonies qui n'avaient reçu aucun *nettoyage* en janvier furent celles qui décidément prospérèrent le mieux; quelques familles abandonnèrent leur ruche aussitôt après que nous les eûmes visitées, tandis qu'aucune de celles qui n'avaient pas été touchées n'abandonna sa ruche, ni ne se comporta mal. *L'éditeur des Gleanings*, A.-J. ROOT.

Voici ce que nous disons à ce sujet dans la *Conduite*, page 96: « *Sorties des abeilles.* En hiver, lorsque le soleil réchauffe l'atmosphère et que la température remonte au-dessus de 6° C. à l'ombre, les abeilles font de petites sorties de propreté. On peut à ce moment-là visiter rapidement une ruche, si l'on a un motif très sérieux de le faire, mais il faut, d'une façon générale, s'interdire de déranger les abeilles lorsqu'il ne fait pas au moins 10 à 12° C. de chaleur à l'ombre et le mieux est de n'y jamais toucher en hiver. » Et à propos de la première visite du printemps, nous disons, page 21: « On choisit une journée de beau temps qui ait été elle-même précédée d'une autre belle journée ayant permis aux abeilles de faire une sortie en masse. Lorsque les abeilles font leur *première* grande sortie, elles sont très excitées et si l'on ouvrait les ruches à ce moment-là, il risquerait d'y avoir des reines tuées? »

DEUX COLONIES DANS UNE RUCHE AU PRINTEMPS

(Traduit de l'*American Bee Journal* du 5 décembre 1888.)

QUESTION. Mes ruches contiennent 10 et 12 cadres Langstroth et ont des entrées de 7 ou 8 pouces de long. Serait-ce une bonne idée de mettre au début du printemps une partition au centre de la ruche, de façon à faire deux com-

partiments ayant chacun 5 à 6 cadres, et de mettre deux reines, une dans chaque compartiment, en organisant une coulisse au centre de l'entrée de manière à la diviser en deux ; puis, quand les abeilles se seraient bien multipliées, d'enlever une des reines, de retirer la partition du centre, de réunir tout le couvain au milieu et de supprimer la coulisse partageant l'entrée ? *New-York.*

Cela semble praticable, si vous possédez les reines. Mme L. HARRISON.

J'ai trouvé qu'un arrangement de ce genre réussissait bien. A.-B. MASON.

Au début du printemps une seule bonne reine peut pondre plus d'œufs que les abeilles n'en peuvent soigner. G.-M. DOOLITTLE.

Cela marcherait très bien expérimentalement, mais en pratique jamais. W.-M. BARNUM.

Je crois que le procédé est trop incommode pour être profitable. M. MAHIN.

Je n'ai que peu d'expérience à ce sujet. En théorie cela paraît bien, mais la pratique ne répond pas. H.-D. CUTTING.

Non. Une seule reine, si elle est bonne, pondra tous les œufs qu'une colonie entière peut soigner au printemps. R.-L. TAYLOR.

Votre arrangement peut fonctionner, mais je disposerais les entrées dans deux parois opposées de la ruche. J.-M. HAMBAUGH.

Votre idée ne manque pas de quelque plausibilité, mais je crains qu'en pratique on n'en tire pas grand profit en fin de compte. J.-P.-H. BROWN.

L'idée est très bonne en théorie, mais il y a un moyen plus simple et moins coûteux de s'approprier le miel qu'une localité peut fournir. JAMES HEDDON.

Je rétrécis toujours l'espace au printemps, bien que je ne tienne qu'une reine dans chaque ruche. Le Dr Miller, je crois, met deux colonies dans chaque ruche en hiver et s'en trouve bien. A.-J. COOK.

Je préfèrerais conserver toutes les abeilles réunies, plutôt que de tenter de les diviser. Une seule reine est suffisante au printemps. J.-E. POND.

Non, cela n'est pas pratique. La chose fait mieux en théorie qu'en pratique. Une bonne reine, après un bon hivernage, vous remplira de couvain vos 12 cadres Langstroth. DADANT & FILS.

Votre arrangement fonctionnera bien sans doute, mais, je me le demande, où trouverez-vous *deux* reines pour chaque ruche au début du printemps ? Je trouve déjà que ce n'est pas chose facile de pourvoir toutes mes colonies au premier printemps d'une bonne reine chacune. G.-W. DEMAREE.

Indubitablement cela marchera bien si l'on veut se donner autant d'embarras ; mais je préfèrerais de plus petites ruches et moins de maniements de cadres. EUG. SECOR.

Cela pourrait marcher, mais si une colonie est assez forte pour faire deux nucléus de 5 cadres, je préfère la restreindre à l'espace nécessaire et laisser une seule reine faire la besogne. P.-L. VIALLON.

Tout marchera bien jusqu'au moment où vous ferez la séparation. Alors si vous n'y prenez bien garde, vous donnerez à une des reines toutes les abeilles adultes. Avec le procédé que j'indique dans *Une année au milieu des abeilles*, je n'éprouve pas de difficulté à ce que chaque reine conserve ses propres abeilles. C.-C. MILLER.

Cet arrangement marchera très bien, mais je ne vois pas où vous vous procurerez vos reines supplémentaires, aussi tôt dans la saison, à moins que vous ne fassiez des réunions. J'ai déjà fait quelques essais dans cet ordre d'idées, mais n'ai pas encore décidé s'il y a le moindre avantage à recourir au procédé en question. Faites une expérience et rendez en compte dans l'*American Bee Journal*. C.-H. Dibbern.

Non, ne faites pas cela. Si une bonne reine ne peut pas garnir complétement la ruche avant la récolte, c'est que la ruche est trop grande. Si la reine ne peut pas peupler une ruche de grandeur convenable, procurez-vous une autre reine. L'apiculteur doit opérer sur des ruchées entières et éviter les manipulations inutiles. J.-M. Shuck.

Nous ne pouvons voir aucun avantage dans l'arrangement proposé, car une bonne reine pondra tous les œufs désirés et tous ceux qu'il sera possible aux abeilles de soigner. L'embarras et le travail supplémentaire ne seraient pas rétribués, surtout si l'apiculteur a quoi que ce soit d'autre à faire. Puis, la *séparation* au printemps peut causer plus d'embarras qu'on ne le croit. Enfin, obtenir les reines supplémentaires pour le moment de la division et les employer utilement après la réunion sont encore des problèmes à résoudre. L'*Editeur de l'A. B. J.* Th.-G. Newman.

DES RÉUNIONS ET DIVISIONS
ÉRIGÉES EN SYSTÈME

Monsieur le Rédacteur,

Ainsi que vous le dites fort bien à propos des nourrisseurs, dans le numéro de novembre, les mêmes besoins font naître les mêmes inventions ou tout au moins les mêmes idées. La pensée de *votre abonné*, page 217, de diviser les colonies en automne et de les réunir au printemps, a déjà reçu un commencement d'exécution sous une forme un peu différente, et la ruche destinée à pratiquer ce système existe en une trentaine d'exemplaires.

Voici comment j'y ai été amené :

Il y a deux ans, je me trouvai en automne, avec toutes mes ruches occupées par des colonies et une dizaine d'essaims logés dans des ruchettes à simples parois, où ils ne pouvaient passer l'hiver. Comme mes ruches ont deux entrées (forme Layens), j'en choisis une dizaine dont je logeai la colonie à gauche, en mettant à droite un essaim séparé par une cloison mobile.

Ces ruches hivernèrent très bien et, au printemps, j'eus des reines pour mes ruches orphelines; je pus aussi en fournir à quelques apiculteurs dans la détresse. Après avoir enlevé l'une des deux reines, je soulevai légèrement la cloison mobile, afin de permettre à l'odeur des deux colonies de se neutraliser et, deux jours après, — la ruche orpheline ayant eu le temps

de se rendre compte de sa position, — j'enlevai la cloison; la réunion se fit parfaitement.

Mes ruches ainsi doublées prospérèrent à merveille, leur récolte fut bien supérieure à celle des autres. Mes collègues voisins l'ont constaté avec moi.

Voyant ce résultat, je me suis décidé à étendre ce système à un plus grand nombre de ruches. Je les ai pourvues d'une cloison mobile, fermant exactement. Quant au nettoyage, il est rendu bien facile par une petite modification dans la construction de la ruche. Les deux côtés de mes ruches ne descendent que jusqu'à 2 cm. environ du plateau, l'ouverture qui en résulte est fermée au moyen d'une latte mobile. Pour nettoyer, j'enlève cette latte et, avec un racloir, je débarrasse le plateau des détritus et des abeilles mortes, sans déranger les vivantes, car l'opération se fait rapidement.

Si M. Lucio Paglia, à Castel san Pietro, m'avait envoyé en octobre dernier les douze essaims que je lui avais demandés, j'aurais fait l'essai de cette pratique d'une manière plus complète, mais ce monsieur n'a pas même répondu à ma demande.

L'expérience sera donc tentée plus en grand l'année prochaine, si Dieu nous prête vie. Je me propose de diviser, après la récolte, les ruches fortes, au moyen de la cloison mobile, et d'adjoindre un essaim, si j'en ai de disponibles, aux ruches faibles.

Sans doute cette pratique ne sera pas sans présenter quelques difficultés, ni sans avoir des inconvénients, mais je crois qu'il vaut la peine de la tenter et qu'il y a là un moyen assez pratique d'augmenter le rendement des ruches. (1)

En vous souhaitant, ainsi qu'à tous nos collègues, une superbe récolte en 1889, je vous prie, cher monsieur, d'agréer tous nos remerciements pour la *Revue* que vous rédigez si bien et pour votre ouvrage si clair et si intéressant : *La Conduite du Rucher*.

Le Locle (Neuchâtel), 6 décembre 1888.

Votre bien dévoué, J. Nouguier.

RÉCOLTE D'UN ÉLÈVE DE LA REVUE

Excellence des abeilles communes.

Cher Monsieur Bertrand,

Je vous fais part des résultats obtenus de mon rucher cette année; s'ils ne sont pas aussi brillants que ceux de l'an passé, je suis néanmoins satisfait,

(1) Notre collègue habite la montagne, dans un vallon très froid, à 850 m. d'altitude, où le développement des colonies est difficile à obtenir en temps utile. La ruche Layens, à laquelle on donne chez nous une contenance d'au moins 87 litres dans cadres (20 cadres), convient mieux que la Dadant pour loger deux familles séparées par une cloison. Réd.

étant donnés les faibles rendements obtenus par d'autres et la saison si peu favorable.

J'ai fait une moyenne de 22 k. par ruche, soit 308 k. avec 14 ruches, plus 8 essaims et 4 k. de cire.

Toutes ces ruches sont des Dadant, avec des abeilles du pays. Le rucher a été monté en partie avec des abeilles d'étouffeurs et il s'y trouve quelques croisées italiennes, mais en petite quantité. On peut donc obtenir d'aussi bons résultats avec les abeilles de notre pays qu'avec les races étrangères.

Du 27 mai au 13 juin, ma colonie sur bascule, de force moyenne, a augmenté de k. 28,100 net. Les jours un peu marquants ont été les 3, 4, 5, 6 et 7 juin; le meilleur le 6 juin, où la bascule a accusé k. 7 d'augmentation.

A partir du 13, il y a eu diminution ou de très faibles augmentations, sauf le 24 juin: le 25 au matin, après l'évaporation nocturne, la bascule accusait pour les dernières 24 heures une augmentation nette de k. 3,300.

En ces quelques jours, mes colonies les plus fortes, celles qui au 27 mai avaient le corps de ruche et une hausse bondés d'abeilles, ont rempli deux hausses, ce qui représente 40 à 45 k. par ruche à prélever. D'autre part, quelques ruchées, qui n'étaient pas prêtes à l'arrivée de la récolte, ont donné très peu.

Pour être complet, je dois ajouter que j'ai dû dépenser pour compléter les provisions d'hivernage une moyenne de fr. 2.75 par ruche.

L'année dernière, j'avais obtenu une moyenne de 66 k. par ruche. Deux colonies avaient donné un rendement exceptionnel: l'une 120 k., l'autre 80 k. La récolte avait duré du commencement de juin jusqu'en septembre.

A propos du coût des ruches, dont il est question dans la *Revue* de novembre, je puis vous assurer que les miennes me reviennent à moins de fr. 14. — même en comptant mon temps pour les faire à 50 c. l'heure. J'achète les planches rendues au village voisin. Dans une scierie du pays, on m'a fourni un millier de cadres, tout débités, pour fr. 45.

Votre élève dévoué,

Bignens, forestier cantonal.

Les Rouges (1) sur Chéserex (Vaud), 6 décembre 1888.

SOCIETE ROMANDE D'APICULTURE

Section de Cossonay

Très honoré monsieur,

Vous aurez probablement lu dans quelques journaux qu'une assemblée était convoquée pour le 9 décembre, à Cossonay, dans le but de fonder une section d'apiculture dans la localité.

Cette assemblée a eu lieu; la Section a été constituée et dès le premier

(1) Pied du Jura, sous la Dôle, altitude 716 mètres. Réd.

jour a compté 25 membres. Nombre de personnes n'ont pu assister à cette première réunion, mais ne manqueront pas de se joindre à nous dans notre séance de janvier.

La première partie de la séance a été consacrée à l'exposition du sujet suivant: Des ruches en paille et de leurs inconvénients; avantages du système à cadres mobiles. La seconde a été employée à l'organisation de la Section et à la nomination du comité. Ce dernier est composé du soussigné, président; de M. Cornaz, instituteur à Aclens, vice-président; et de M. Cavin, instituteur à Boussens, secrétaire.

Dans notre réunion de janvier, nous traiterons le sujet suivant: La ruche Dadant, manière de placer les feuilles gaufrées et de peupler cette ruche.

Durant cet hiver, nous aurons une séance par mois, afin que les commençants puissent se mettre à l'œuvre dès le printemps.

Je saisis cette occasion pour vous faire savoir que, malgré le peu de durée de la récolte, j'ai eu 165 k. de miel avec 6 ruches (5 Dadant et 1 Layens). MM. Diday, à Bournens, et Cavin, instituteur à Boussens, ont aussi eu un bon rendement.

Je termine, etc. J. Borgeaud, instituteur.

Bournens, par Sullens (Vaud), 11 décembre 1888.

L'APICULTURE EN SIBÉRIE

Monsieur le Directeur,

Dans la pensée que les lignes suivantes pourraient trouver place dans votre *Revue Internationale d'Apiculture* et présenter un certain intérêt pour quelques-uns de vos nombreux lecteurs, j'ai cru devoir vous les transcrire. Elles sont tirées de l'important ouvrage de M. Elisée Reclus: *Nouvelle Géographie universelle*, vol. VI (l'Asie russe), p. 640 et 650.

« D'après Ledebour *(Reise durch das Altaï-Gebirge)*, les abeilles auraient été introduites par les Russes dans l'Altaï vers la fin du 18e siècle, après plusieurs tentatives infructueuses; mais il est probable toutefois qu'il s'en trouvait dans la région du lac Téletzkoïe, puisqu'elles y sont connues sous un nom indigène et qu'on les rencontre à l'état sauvage. Quoi qu'il en soit, l'apiculture est devenue l'une des grandes industries de l'Altaï, et des paysans possèdent jusqu'à deux mille ruches autour de leurs demeures; dans quelques villages, la récolte annuelle de miel est de 50,000 kilogrammes; l'exportation de la vallée de Boukhtarma s'élève annuellement à 200,000 kilogrammes de miel. Le miel est très parfumé et l'un des mets les plus ordinaires de l'Altaï, où on le mange avec les fruits sucrés et avec les concombres. L'ours de l'Altaï, comme celui des autres contrées, n'est pas moins que l'homme amateur du miel, et c'est autour des ruchers qu'on l'attend pour le tuer. Les paysans qui cherchent seulement à l'écarter de leurs jardins savent donner à leurs épouvantails revêtus de haillons assez de ressem-

blance avec l'homme pour tromper l'ours, l'honnête et naïf « Michel Ivanovitch », le « Martin » de l'Altaï. — Ziranosk, bourgade minière située au cœur de l'Altaï, est avec Boukhtarminsk le lieu le plus important de l'Altaï pour l'apiculture. »

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

C. ARCHINARD, professeur.

Lausanne, le 20 décembre 1888.

LE MIEL GUÉRIT LES REFROIDISSEMENTS

Le miel console la poitrine, a dit Madame de Sévigné.

Cette année n'a pas été favorable aux apiculteurs, et beaucoup sont comme moi qui n'en ai plus à vendre; ce n'est donc pas une réclame que j'adresse aux amateurs de vrai miel, mais un conseil aux personnes qui ont su en faire une petite provision pour l'hiver.

Il y a quelques années, j'avais pris un grand refroidissement: difficulté de respirer, points de côté, frissons, etc. M. le Docteur Stroëhlin, une de nos célébrités médicales, m'ordonna comme remède des infusions de lierre terrestre et pour boisson du lait chaud, le miel remplaçant le sucre dans chacune de ces boissons; deux jours après j'étais complétement guéri.

C'est bien simple et ne ferait guère l'affaire de ceux qui dépensent des centaines de mille francs en réclames retentissantes, mais on prend du moins avec plaisir ce que l'on connaît, surtout lorsque c'est salutaire et peu coûteux, au lieu des produits pharmaceutiques dont les manipulations inconnues sont probablement peu appétissantes et qui ne guérissent souvent que les porte-monnaie trop bien garnis.

Genève, 19 décembre 1888. M. DESQUARTIERS.

NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

Godon. Champlay (Yonne), 5 décembre. — Notre campagne apicole a été des plus mauvaises et l'hiver, sans doute, sera désastreux pour nos ruches. Déjà un bon nombre a péri faute de vivres, et la nourriture donnée trop tardivement ou dans de mauvaises conditions fera encore de nombreuses victimes. J'ai constaté déjà de la dyssenterie dans plusieurs ruches, parce que sans doute mon sirop était trop liquide. Comment pourrait-on soigner efficacement les abeilles dans ces conditions?

Nous ne savons trop que répondre. S'il s'agit comme nous le supposons de ruches en paille, on pourrait mettre dans l'ouverture supérieure de la ruche quelques morceaux de sucre candi, les recouvrir d'un petit pot ou d'une tasse et mettre par-dessus quelque matière

retenant bien la chaleur, plus la capote. Si ce sont des ruches à cadres, mettre du sucre en plaque sous la toile cirée. Mais il reste à savoir si les abeilles préfèreront la nouvelle nourriture à l'ancienne.

F. Marchand. Chenevières (Meurthe-et-Moselle), 16 décembre. — J'ai voulu réunir des abeilles provenant d'un étouffeur à une colonie chypriote que je ne trouvais pas assez forte, mais je n'ai pas réussi. Après avoir aspergé les abeilles de sirop et les avoir enfumées, je les ai versées sur un drap devant la ruche et après quelques minutes une bataille eut lieu et dura toute la nuit. Heureusement j'avais enfermé ma reine. Le lendemain, il n'y avait plus d'abeilles noires dans la ruche.

Les abeilles chypriotes acceptent très difficilement d'être réunies à d'autres.

J'avais demandé la visite de la commission voyageuse de la Société centrale de Nancy; elle a été très contente de mon exploitation tant pour l'agriculture que pour l'apiculture. J'ai reçu une médaille d'argent, une de bronze et fr. 65. C'est à vous que je dois la reconnaissance. Ma récolte a été de 10 k. par ruche, tandis que les ruches en paille de mon pays n'ont rien donné du tout.

Vte Ch. du Souchey, près Laigle (Orne). — J'ai été obligé de nourrir mes ruches en septembre, excepté la ruche Dadant qui avait bien assez, d'où je conclus, comme vous le dites, que les grandes ruches sont bien meilleures.

E. Sabouraud. Nantes. — Nous avons eu cette année une récolte de miel à peu près nulle par suite de la sécheresse au moment des blés noirs, mais je n'ai pas eu à alimenter, ce qu'il m'eût fallu certainement faire si je n'avais eu de grandes ruches et de fortes populations.

Edm. Agassiz. Moudon (Vaud), 18 octobre. — Je n'ai pas trop à me plaindre de ma récolte comme quantité, mais ce pauvre miel s'est trouvé presque tout cristallisé dans les rayons. Il est vrai que j'aurais pu l'extraire plus tôt, mais le temps m'a manqué; en juillet, je ne pouvais sortir que quelques livres de hausses de 10 et 15 kilog. En revanche les essaims n'ont pas manqué: ces malheureuses Carnioliennes sont folles, elles essaiment lors même que les rayons ne sont pas bâtis et ce ne sont pas les plus petites ruches qui ont essaimé. (1) Des essaims ont donné des essaims, ce n'est pas la première fois. Le dernier est sorti le 21 juillet.

Je ne suis obligé de nourrir que les ruches qui ont donné deux essaims tardifs et leurs essaims; les autres regorgent de miel.

Je n'ai jamais vu que cette année des abeilles prendre la cire hors des ruches sur des feuilles gaufrées et l'emporter comme la propolis ou le pollen en petites pelotes à leurs jambes. En juillet, sur une feuille gaufrée laissée quelque part, j'ai vu des abeilles posées et les ayant observées, j'ai constaté qu'elles rongeaient les parties saillantes des cellules et en faisaient des pelotes. J'ai dû enlever la feuille, afin qu'elles ne la perforent pas, et leur

(1) Les feuilles gaufrées ne suffisent pas pour empêcher l'essaimage, il faut donner des rayons bâtis. Réd.

ai laissé de petits morceaux qu'elles ont utilisés en partie. Le fait ne me paraît pas avoir été signalé, du moins à ma connaissance.

M. J.-E. Siegwart, le fabricant de cire gaufrée d'Altdorf, a fait la même observation il y a quelques années.

AUX CORRESPONDANTS

33. *D. de M., Bordeaux.* Demande. J'ai l'intention de faire fabriquer un insolateur (appareil pour faire fondre la cire au soleil). Si vous connaissez quelque amélioration aux appareils décrits dans la *Revue,* vous m'obligerez beaucoup d'en faire mention.

Réponse. La description du purificateur à cire est plus complète dans la *Conduite* que dans la *Revue*; elle contient entre autres cette addition : A 5 ou 6 mm. au-dessus du double fond incliné se place un treillis métallique étamé destiné à recevoir la cire à purifier. Il est encadré de fer-blanc, soutenu par des tringles transversales, de façon à rester rigide, et muni aux quatre angles de supports de 5 à 6 mm. En dessus, l'encadrement dépasse de quelques centimètres en haut et sur les côtés. Cette grille a la largeur du fond mobile, 59 cm. environ, et dans l'autre sens 27 à 28 cm. seulement, laissant libre le tiers inférieur du plateau. Les fils du treillis doivent laisser entre eux des trous de 1 à 1 1/2 mm. environ. Notre purificateur a très bien fonctionné sans ce treillis, mais M. Jeker, qui en fait usage, nous en ayant démontré l'utilité pour retenir les impuretés et faciliter l'écoulement de la cire, nous ajoutons ce perfectionnement

34. *Ch. Mézel (B. A.)* Question. Après la pose du sucre en plaque sur les porte-rayons et après l'avoir recouvert avec la toile de ménage, faut-il remettre les sept planchettes de la ruche Layens avant de recouvrir le tout du coussin tendu sur châssis et du chapiteau ?

Réponse. Lorsqu'on donne une nourriture non liquide comme le sucre en plaque, on étend dessus une matière imperméable qui retienne l'humidité développée dans la ruche. Les toiles cirées ou peintes remplissent cet office. La grosse toile de ménage le remplit lorsqu'elle a été entièrement enduite de cire et de propolis par les abeilles. Si chez vous la toile ne l'a pas encore été, remplacez-la par des planchettes puisque vous en avez, ou bornez-vous à mettre les planchettes par-dessus la toile. Pour l'ordinaire, les planchettes font double emploi avec la toile: on met l'un ou l'autre avec le coussin par-dessus.

35. *Mignardi, Macerata.* Nous ne connaissons pas de dictionnaire d'apiculture en français, mais le journal l'*Apicoltore* en publie un en italien qui en est à la lettre S. Chaque terme italien est accompagné de sa traduction en français, allemand et anglais.

36. *C. B., Neuchâtel.* Lisez la *Conduite,* que vous possédez, vous y verrez qu'on ne doit pas donner de sirop en hiver. Placez à plat sur les cadres du sucre en plaque, ou une pâte *épaisse* faite de miel et de sucre en poudre bien pétris ensemble. Entre la pâte et les porte-rayons mettez un canevas ou une toile à fromage. Attendez une journée relativement chaude pour ouvrir les ruches.

37. *V. C. du S.* Nous ne pouvons vous renseigner, ne connaissant pas la fabrication française. Mais pourquoi avoir deux modèles de ruches, cela a de grands inconvénients ?

GLANURES

Concours de vitesse entre abeilles et pigeons-voyageurs. — On rapporte de Hamm qu'un M. Chr. R., amateur de pigeons et apiculteur, s'était proposé l'essai suivant:

Sur un parcours d'à peu près une lieue, à savoir de Rhynern à Hamm, par un beau temps, il prétendait que des abeilles lâchées en même temps que des pigeons arriveraient à la maison avant ces derniers. Le 25 juillet, à 4 heures de l'après-midi, le concours eut lieu et les abeilles remportèrent brillamment la victoire. Douze pigeons-voyageurs et douze abeilles saupoudrées de farine, dont 4 bourdons et 8 abeilles ouvrières, furent apportés à Rhynern et mis ensemble en liberté. Voici le résultat de la lutte: Un bourdon blanc fut signalé quatre secondes avant l'arrivée du premier pigeon. Avec le second pigeon arrivaient en même temps les trois autres bourdons. Les derniers pigeons rentraient en même temps que les abeilles ouvrières.

(*Le Messager* de Fribourg.)

AVIS IMPORTANT

Ceux de nos abonnés de *Suisse* qui n'auront pas renouvelé eux-mêmes leur abonnement recevront le numéro de janvier 1889 accompagné de notre remboursement (fr. 4.25), et s'il en est qui ne désirent pas continuer à recevoir la *Revue*, ils nous obligeront en nous prévenant de suite par carte postale.

Les abonnés de l'étranger sont priés de nous faire parvenir avant le 31 janvier le montant de leur souscription en un mandat postal (fr. 4.60). Les postes d'Espagne ne délivrant pas de mandats internationaux, nous acceptons les timbres espagnols moyennant qu'il nous soit remis fr. 4.75 par abonnement.

Il n'est accepté que des abonnements d'une année, de janvier à décembre. Les numéros parus sont envoyés aux nouveaux abonnés.

La latitude que nous laissions autrefois pour le paiement des abonnements de l'étranger ayant entraîné des abus et compliquant considérablement la tenue et le contrôle de nos registres, nous avons dû adopter la règle générale suivie par les éditeurs de journaux en tous pays, et prévenons nos lecteurs que la *Revue* ne sera envoyée en 1889 qu'après paiement intégral de l'abonnement.

On nous adresse fréquemment de France des lettres insuffisamment affranchies (de 15 c. au lieu de 25) qui nous coûtent 20 c. de surtaxe; l'affranchissement d'un pays à l'autre est, pour une lettre simple, de 25 c.

Prière à nos correspondants de prendre connaissance des indications et avis qui se trouvent au verso de la couverture du journal et de vérifier, avant de nous demander certains renseignements, si ceux-ci n'ont pas été déjà fournis par la *Revue* ou s'ils ne rentrent pas dans la catégorie de ceux que nous ne pouvons ou ne voulons pas donner.

Certains abonnés nous supposent beaucoup plus de loisirs que nous n'en avons; nous ne pouvons répéter ou procurer de nouveau par correspondance les instructions, indications, méthodes, procédés, traitements, dessins et plans que le journal a donnés dans le cours de son existence, ni même nous charger d'indiquer où il faut les chercher; les tables des matières sont faites pour être consultées. Les volumes passés sont cédés à assez bas prix et contiennent certes assez de documents utiles pour que ceux qui veulent être au courant de l'apiculture moderne puissent faire cette petite dépense. Il y a, nous osons le dire, bien peu de gens ayant suivi l'enseignement de la *Revue* qui n'aient été indemnisés du coût du journal par l'augmentation du produit de leur rucher.

Huile d'olives de Provence, qualité extra.

Estagnons fer-blanc de 25 kilog., fr. 2.15 le k. } franco d'emballage et de
Estagnons fer-blanc de 12 kilog., fr. 2.25 le k. } port en gare d'arrivée.
S'adresser à M. Joseph Garnier, propriétaire, à Signes, par le Beausset (Var, France).

LE DÉPOT GENERAL POUR LA SUISSE DES BROCHURES

DENNLER, LE MIEL ET SON USAGE

(1 ex. 20 c.; le cent, fr. 9.50 franco) se trouve chez M. Theiler, au Rosenberg, Zoug.

Fabrication belge d'instruments d'apiculture.

Ruches, extracteurs, chevalets à désoperculer, enfumoirs, burettes à bain-marie, etc.

J. BRIDOUX, APICULTEUR, A CORNIMONT

(PAR ORCHIMONT), BELGIQUE

Médailles en vermeil et en argent, Exposition d'apiculture de Bruxelles 1888.

(HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY)

Envoi du prix-courant sur demande.

Laine et charpie de bois Epicea.

C'est la meilleure matière pour le **garnissage des ruches**, l'emballage, l'étalage, la clarification et la filtration des liquides, la confection de matelas, sacs et ceintures hygiéniques, bourrelets de portes. Légèreté, propreté, élasticité, économie. Balles de 5 k, fr. 2; 10 k., fr. 4; 20 k., fr. 8; 50 k., fr. 15. Expédition sous rembours. Francis Clavel fils, comm. en marchandises, 4, rue du Midi, Lausanne.